



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 19 février 2021

Vergers de Saint-Pierre-du-Perray : l'EPA Sénart partage la vision en faveur d'un aménagement équilibré et raisonné que portent les élus

La société SPIRIT Entreprises, qui réalise un parc d'activités à Saint-Pierre-du-Perray en trois phases, a démarré ce lundi 15 février la deuxième phase des travaux de construction du parc qui permettra la création de près de 200 emplois.

Le développement social et économique est pour L'EPA Sénart, aménageur de l'OIN de Sénart indissociable de sa mission de développement durable et ce dans toutes ses dimensions, de la préservation de l'environnement à la création d'emplois à proximité des lieux d'habitation.

Des vergers sont présents sur le terrain objet de la construction dont la société SPIRIT est propriétaire depuis 2018. L'Etablissement public est bien conscient de l'enjeu que présentent ces vergers. C'est pourquoi il a relayé auprès de la société SPIRIT la demande d'interruption de chantier.

Bien que ces vergers aient été plantés sans autorisation préalable, l'EPA a permis à l'Association « Les vergers vivants de Lieusaint » d'exploiter ces vergers dans un cadre légal, via une Convention d'Occupation Temporaire. Cette convention fait l'objet d'un renouvellement pour l'exploitation des arbres fruitiers implantés sur le terrain destiné à accueillir la phase 3 de l'opération, pour lequel la société SPIRIT Entreprises est également titrée.

L'Association a été tenue informée dès la fin de l'année 2020 du démarrage de cette deuxième phase de travaux. Elle a été reçue à plusieurs reprises par la Direction de l'Etablissement public.

L'EPA Sénart reste à l'écoute et étudie avec la société SPIRIT la possibilité de réduire l'impact des travaux de cette deuxième phase sur la partie des vergers concernée tout en permettant au parc d'activités de fonctionner.

L'Etablissement public a bien le souci de l'enjeu, défendu par les élus, de préservation des vergers implantés sur la phase trois de l'opération. L'EPA Sénart cherchera, avec la société SPIRIT Entreprises une solution qui tienne compte de l'intérêt de tous.

Marie-Line Pichery, Présidente du Conseil d'Administration de l'EPA Sénart et Maire de Savigny-le-Temple.

Aude Debreil, Directrice générale de l'EPA Sénart



Contact Presse **Galivel & Associés**

Relations Presse Immobilier

Carol Galivel / Maxime Juestz de Mire - 01 41 05 02 02 – 06 09 05 48 63

21-23, rue Klock – 92110 Clichy - galivel@galivel.com - <http://www.galivel.com>

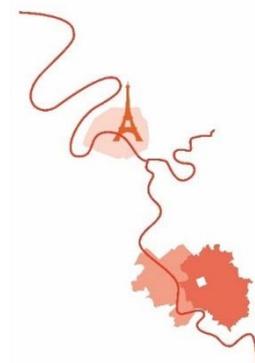
À propos de l'Établissement Public d'Aménagement de Sénart :

Sénart, territoire de Grand Paris Sud, compte aujourd'hui 125 000 habitants, **7 500 entreprises et 44 000 emplois**. Chaque année, Sénart génère la création de plus de 1 000 emplois et la construction d'environ 600 logements.

L'EPA Sénart a pour mission de contribuer à impulser, mettre en œuvre et accompagner le développement des 10 communes de l'Opération d'Intérêt National de Sénart, au sein de l'agglomération de Grand Paris Sud. Il participe ainsi activement à la production de logements en Île-de-France et à son attractivité économique.

L'EPA Sénart place au cœur de son identité la prise en compte du développement durable dans toutes ses composantes et met en œuvre de façon continue depuis plus de 4 décennies à l'échelle de l'OIN, les principes d'aménagement d'un péri-métropolitain durable.

Pour en savoir plus : www.epa-senart.fr



Contact Presse **Galivel & Associés**

Relations Presse Immobilier

Carol Galivel / Maxime Juestz de Mire - 01 41 05 02 02 – 06 09 05 48 63

21-23, rue Klock – 92110 Clichy - galivel@galivel.com - <http://www.galivel.com>